



Conseil d'administration

322^e session, Genève, 30 octobre-13 novembre 2014

GB.322/INS/13/5

Section institutionnelle

INS

Date: 13 octobre 2014

Original: anglais

TREIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Cinquième rapport supplémentaire: Documents soumis pour information uniquement

1. Dans le cadre du paquet de réformes, qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011)¹, le Conseil d'administration a approuvé des modalités visant à améliorer le mécanisme d'établissement de son ordre du jour. Il a décidé à cet égard que toutes les questions inscrites à son ordre du jour seront, par définition, présentées pour orientation et/ou pour décision, et que les questions qui sont soumises à des fins d'information uniquement et qui n'appellent pas une discussion de fond au Conseil d'administration seraient supprimées de l'ordre du jour. Par conséquent, il est également convenu que les documents portant la mention «**pour information uniquement**» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration².
2. En application de cette décision, une liste de tous les documents qui sont soumis «**pour information uniquement**» à une session donnée serait établie, afin que le Conseil d'administration puisse en prendre note, et annexée à l'ordre du jour. Cette liste figure en annexe du présent document.
3. Cette liste comprend également les documents qui sont communiqués au Conseil d'administration «**pour information uniquement**», après approbation de son bureau en vertu des pouvoirs délégués par le Conseil d'administration³.

¹ Documents GB.310/9/1 et GB.310/PV, paragr. 129 a).

² Voir BIT: *Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail* (Genève, 2011), Note introductive, paragr. 44.

³ *Ibid.*, section 2.3.

Projet de décision

- 4. Le Conseil d'administration prend note de l'information contenue dans les documents énumérés en annexe.***

Annexe

Documents soumis au Conseil d'administration pour information uniquement – 322^e session (novembre 2014)

Numéro de document	Titre
Section institutionnelle	
GB.322/INS/INF/1	Suivi et analyse des progrès accomplis en matière de travail décent au niveau national
GB.322/INS/INF/2	Etat d'avancement du fonctionnement du mécanisme de traitement des plaintes au Myanmar
Section du programme, du budget et de l'administration	
GB.322/PFA/INF/1	Programme et budget pour 2014-15: Compte du budget ordinaire et Fonds de roulement
GB.322/PFA/INF/2	Vue d'ensemble des locaux de l'OIT

Documents approuvés par le bureau du Conseil d'administration et soumis au Conseil pour information uniquement

Numéro de document	Titre
GB.322/INF/1	Programme des réunions tel qu'approuvé par le bureau du Conseil d'administration: Réunions pour le reste de l'année 2014 et pour 2015
GB.322/INF/2	Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés